



Le Centre de compétences radioprotection du DDPS

25.02.2009



Afin de remplir ses nombreuses tâches, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS utilise des appareils et des systèmes contenant des substances radioactives ou des installations qui produisent des rayonnements ionisants.

En la matière, le DDPS est soumis, comme toute entreprise privée ou industrielle, à la législation sur la radioprotection, dont l'application est surveillée par l'Office fédéral de la santé publique et la SUVA.



Mirage III-BS

Le Secrétariat général du DDPS a créé le Centre de compétences radioprotection afin d'assurer la coordination entre le DDPS et les autorités. Le centre est rattaché sur le plan technique au Laboratoire de Spiez, qui fait partie de l'Office fédéral de la protection de la population.

Il intervient notamment lorsque le matériel de l'armée ou de la protection civile contient des substances radioactives, et ce dès son acquisition jusqu'à son élimination. Son savoir-faire est utile à tous les collaborateurs du DDPS et membres de l'armée et sert surtout à la protection de la population et de l'environnement.



Boussole de l'armée

Responsable: Markus Zürcher
Lieu de travail: Laboratoire de Spiez (OFPP)
Domaine : DDPS (principalement défense)
Téléphone: 033 228 16 43 / 033 228 14 00
Courriel: markus.zuercher@babs.admin.ch
Internet: www.labor-spiez.ch



Installation à rayons X pour bagages

Principaux domaines

- **Expert DDPS** en radioprotection
- **Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses** classe 7 DDPS pour l'Office de la circulation routière et de la navigation de l'armée
- **Organe de liaison** pour les autorités et les cantons (p. ex. pour les autorisations et homologations)
- Détenteur d'autorisation pour **installation à rayons X pour le contrôle des bagages** du DDPS et de fedpol
- **Acquisition et élimination** de composants avec substances radioactives
- **Coordination de la formation** dans le domaine de la radioprotection
- **Mesures du radon** dans les installations et objets souterrains et en surface du DDPS
- Manipulation et élimination d'appareils et matériaux usagés contenant du **radium** (p. ex. instruments)
- Retraitement **alliage au magnésium-thorium** (p. ex. Mirage, missile BL-64)
- Conseil aux services détenant du **matériel historique** à contenu radioactif



F/A-18

Boussole de l'armée